



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES

SECTION CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

24, RUE DU 24 FEVRIER – 79000 NIORT

☎ 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

WWW.SUDCEAPC@YAHOO.FR

Union
syndicale
Solidaires

RESEAU HUMAIN et DIGITAL

CINQUANTE NUANCES DE MEPRIS !

Les dirigeants de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes courent à notre perte ! Ils ne raisonnent qu'à partir d'une vision comptable et financière de l'activité des salariés très éloignée de la réalité et cela les amène à prendre des décisions qui fragilisent la santé mentale et physique des salariés de l'entreprise. Tout le monde le sait, et si l'on n'y prend garde, le développement du digital peut être destructeur d'emplois.

Sa mise en place en CEAPC, sous l'appellation R.H.D (Réseau Humain et Digital), en est, bien malheureusement, la parfaite illustration : mépris de l'emploi, mépris du personnel, mépris de la clientèle de la CEAPC.

Ils prônent le respect dans chaque réunion de groupe, c'est un des éléments de langage qu'il ne faut surtout pas oublier ! Mais les salariés ne sont pas dupes et ils connaissent leurs techniques de communication.

Le seul respect du directoire : le respect du mépris !

Mépris lorsqu'ils réunissent les managers pour leur faire entendre qu'ils sont les acteurs principaux de la réussite du projet, que ce projet doit devenir celui des cadres et qu'il faut persuader les équipes que cela va être un succès incontournable ! Équipes à qui il ne fallait absolument rien dire pendant plusieurs jours sur l'ordre du jour de ces réunions et qui se sont inquiétées jusqu'à la restitution... le lendemain après-midi seulement de la réunion des managers !

Mépris lorsque ces mêmes managers s'aperçoivent la semaine d'après, lors des réunions de groupe, que des mutations de personnels sont déjà organisées et validées sans qu'ils n'aient été ni concertés, ni consultés, ni même informés des changements dans leur propre agence.

Mépris lorsqu'ils omettent volontairement de présenter ce projet déjà ficelé aux Instances Représentatives du Personnel. Ce qui constitue bel et bien un délit d'entrave, n'en déplaise à monsieur Paillissé.

Mépris lorsqu'ils présentent au personnel, lors des réunions de groupe, ce projet qu'ils qualifient d'ambitieux et qui s'avère être destructeur d'emplois puisque nous serons au terme de sa mise en place au minimum 28 salariés de moins et non pas 23 ce que monsieur Paillissé annonce en réunion.

La liste de leur mépris envers le personnel et la clientèle de la CEAPC est longue. **Sud** aurait encore tant de choses à lister mais ces exemples sont déjà parlants nous semble-t-il.

Il y avait 45 % du personnel du réseau en grève intersyndicale le 24 mars dernier pour revendiquer des améliorations des conditions de travail et l'augmentation des salaires, et ce malgré des pressions inacceptables exercées sur les salariés les menaçant de non-évolution de carrière ou bien encore d'impact sur la part variable. Nul doute que le personnel de la CEAPC sera encore plus mobilisé demain face à ces projets de digitalisation des postes de travail, sans respect de l'Humain qui pourtant est au cœur de l'activité.

Le syndicat Sud n'aura de cesse de rappeler aux dirigeants que ce sont bien les salariés qui s'efforcent de donner forme humaine à l'organisation du travail, qu'ils n'ont quant à eux plus rien d'humain et ne raisonnent plus que jamais qu'en terme de gestion, de compatibilité et de finances.

Bordeaux le 22 avril 2015 - Le bureau **Sud** BPCE : G.Breuillat, F.Caravita, P.Compagnon, Ch.Dechâtre, F.Demarseille, A.Duhart, H.Feuga, J.Gaillardet, B.Ganem, B.Jolly, G.Ménandez, F.Monmarin, Ch. Personne.